

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
du CONSEIL LOCAL
du Lundi 3 Octobre 2022**

Présents : Danielle Zébiche ; J. Claude Ayoul ; Lionel Gamard

Excusée : Alice Dhur

Calendrier des permanences du Jeudi de 17h30 à 19 heures

Jeudi 6 Octobre : Danielle ZEBICHE et Bernard GEORGES

Jeudi 13 Octobre : Lionel GAMARD et J. Claude AYOUL

Jeudi 20 Octobre : Danielle ZEBICHE et Alice DHUR

Jeudi 27 Octobre : Lionel GAMARD et Alice DHUR

Jeudi 3 Novembre : Danielle ZEBICHE et J. Claude AYOUL

Jeudi 10 Novembre : Lionel GAMARD et Danielle ZEBICHE

(En dehors des permanences, les Amicales peuvent toujours nous contacter par mail ou par téléphone en cas de besoin).

Prochaine réunion de bureau du Conseil Local

Lundi 7 Novembre 2022

(Cette réunion ne concerne pas les Amicales)

Point sur l'organisation 2022

Nous comptons à ce jour **479 adhésions** de reversées au Conseil Local soit 81 de plus en un mois. Seules 4 Amicales ont réglé leurs cartes dont une pour 55 adhésions. C'est relativement peu en un mois même si la reprise est toujours plus lente après la longue période estivale. **Il reste trois mois avant la fin de l'année et nous demandons aux Amicales de se mobiliser pour poursuivre ou démarrer leur campagne.** Nous vous rappelons que dans moins de deux mois il y a les élections des représentants des locataires dans les HLM, la CNL doit absolument rester première organisation de locataires et le nombre d'adhérents y contribue.

Actualité du logement social et initiatives de la CNL

➤ **Le congrès des HLM** s'est tenu la dernière semaine de septembre à Lyon. Les sujets dominants auront été ceux que l'actualité commande à savoir le retour de l'inflation et l'envolée des produits énergétiques qui impacte lourdement la quittance des locataires. La CNL a été très visible et active notamment en distribuant des tracts aux congressistes tous les matins. Elle a également interpellé longuement le nouveau Ministre du logement, Olivier Klein lors de son passage sur son stand pour l'alerter sur la situation dégradée des locataires engendrée par cette crise et la nécessité de prendre des mesures fortes comme le gel des loyers en 2023, la revalorisation du forfait charges pour le calcul de l'APL et l'abandon de la RLS, cette ponction injuste sur les loyers des locataires qui impacte lourdement les programmes de travaux des bailleurs sociaux.

Lors de son discours de clôture la présidente de l'Union Sociale de l'Habitat a rappelé les attaques dont a été victime le logement social lors du précédent quinquennat et exprimé le souhait qu'il en soit autrement pour celui qui débute. Elle a indiqué qu'il était nécessaire de renouer la confiance.

Le Ministre du Logement connaît bien le logement social. Il était précédemment président de l'ANRU et Maire de Clichy sous Bois (93). Il a indiqué que le logement serait une grande cause du quinquennat et qu'il y avait urgence à agir en relançant la construction et en accélérant les réhabilitations thermiques. Il a annoncé son intention d'élaborer un pacte de confiance avec l'USH d'ici la fin de l'année. Il a confirmé la prolongation du bouclier tarifaire gaz en 2023 et la création d'un bouclier tarifaire pour l'électricité des parties communes. Malheureusement il a confirmé que la RLS serait reconduite pour 2023. Il a demandé aux CAF de maintenir le versement de l'APL pour les impayés de loyers causés par la crise énergétique.

En conclusion, il n'y a pas eu de grandes annonces faites pour les usagers du logement social qui vont continuer à être confrontés aux graves difficultés économiques durant toute l'année 2023 et la CNL l'a déploré.

1, rue de Strasbourg – 92700 – COLOMBES – Tel : 01.47.84.70.60

Site Internet : www.cnlcolombes92.fr - email : cnlcolombes@free.fr - Association loi du 1er juillet 1901 – SIRET 82242551800013

Actualité dans les patrimoines

➔ à l'Immobilière 3F

- Une rencontre est prévue entre la nouvelle Amicale 352/354 Estienne d'Orves et le chef de secteur le 19 octobre prochain.
- Le Conseil Local va intervenir auprès de la Directrice départementale du 92 au sujet de la clause illicite insérée dans le règlement intérieur qui prévoit la récupération sur les locataires de la sortie des encombrants.

➔ à Batigère

- Les travaux de sécurisation de la résidence vont débuter le 24 octobre a annoncé le bailleur.
- Le contrôle des charges de l'année 2021 est prévue pour le 12 Octobre
- Une réunion du bureau de l'Amicale en présence de l'Administrateur CNL et du Conseil Local aura lieu le 19 octobre.

➔ à CDC Habitat : un contact a été pris avec un responsable de CDC Habitat lors du congrès de l'USH pour faire part des difficultés de l'Amicale des Pavillons Jean Jaurès à avoir un contact avec l'agence de Gennevilliers. La Directrice régionale Ile de France de ce bailleur a été sollicitée.

➔ à Colombes Habitat Public

Conseil d'Administration de la SAC « CAP HABITAT »

Les 3 candidats de la liste présentée par la CNL ont été élus dont Lionel Gamard, administrateur à Colombes Habitat Public qui est membre de cette société de coordination mise en place par la loi ELAN.

Groupe de travail sur l'eau : une prochaine réunion aura lieu fin octobre au cours de laquelle CHP nous présentera le résultat de l'expérience de relevé concomitant du compteur général et des compteurs individuels sur quelques résidences pour voir s'il y a des écarts importants de mètres cubes.

Préparation de l'élection des représentants des locataires et réunion des Amicales de CHP

Il y aura deux listes en présence : la CNL et l'UNLI comme la fois précédente, les candidatures ont été validées par la commission électorale.

Nous rappelons que l'élection se déroule le Mardi 29 novembre (jour du dépouillement). Le vote a lieu par correspondance, le matériel de vote arrivera chez chaque locataire début novembre. Si l'on veut que la CNL conserve ses 3 sièges voire acquérir le 4^{ème}, il faudra une forte participation des électeurs et donc une mobilisation des Amicales pour les appeler à voter CNL.

Afin de faire le point sur les préparatifs de ce scrutin important, nous rappelons la

REUNION DES AMICALES le Vendredi 14 Octobre à 18h30 dans la salle Beaurepaire.

Permanence des Candidats

Quatre permanences vont être tenues dans des lieux stratégiques de Colombes (là où il y a des immeubles CHP) avec les candidats et des responsables d'Amicales. Les lieux et dates sont les suivants :

Marché du Petit Colombes : Vendredi 4 novembre de 10 à 12 heures

Leclerc des Fossés Jean : Mercredi 9 novembre de 16h30 à 18h30

Lidl des Grèves : Lundi 14 novembre de 16h30 à 18h30

Cité Estienne Orves (centre ville) : Vendredi 18 novembre de 16h30 à 18h30

Consultez régulièrement le site Internet du Conseil Local !

Rappel : le nouveau site Internet du Conseil Local est opérationnel. Le chemin d'accès est le suivant : <https://cnlcolombes92.fr>

Venez le découvrir et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions ! Vous y retrouverez notamment ce compte-rendu.

Une rubrique est spécialement réservée à l'activité des Amicales que nous souhaitons valoriser. Il vous appartient de l'alimenter en nous envoyant des articles et photos de vos différentes initiatives et actions.